

LA PRÉDICATION

Lettre circulaire sur la prédication sacrée adressée sur l'ordre de S. S. le Pape Léon XIII, par la S. Congrégation des Evêques et Réguliers à tous les Ordinaires d'Italie et aux supérieurs des Ordres et Congrégations religieuses.

(Suite.)

III. Mais ces très graves sujets sont aujourd'hui indignement négligés par beaucoup de prédicateurs qui, *quærentes quæ sua sunt, non quæ J. su Christi* (1) et sachant bien que ce ne sont pas ces matières qui sont les plus aptes à leur conquérir cette faveur de popularité qu'ils ambitionnent, les laissent entièrement de côté, principalement dans les carêmes et dans d'autres occasions solennelles ; et en même temps, le nom changeant avec la chose, ils substituent aux anciens *sermons* un genre mal compris de *conférences*, tendant à séduire l'esprit et l'imagination, et non plus à agir sur la volonté et à réformer les mœurs.

Ils ne réfléchissent pas que les prédications morales sont utiles à tous, que les conférences, sont d'ordinaires pour un petit nombre ; et ce petit nombre même, s'ils eussent été l'objet de plus de soin au point de vue des mœurs, c'est-à-dire si on les eût mieux aidés à être plus chastes, plus humbles, plus obéissants à l'autorité de l'Eglise, ils auraient eu, par cela seul, l'esprit débarrassé de mille préjugés contre la foi et plus disposé à recevoir la lumière de la vérité ; par la raison que les erreurs religieuses, surtout chez les populations catholiques, ont généralement leur racine dans les passions du cœur plus que dans les erreurs de l'esprit, selon ce qui est écrit : *De corde exeunt cogitationes malæ... blasphemiæ* (?). C'est pourquoi sur cette parole du Psalmiste : *Dixit insipiens in corde suo : non est Deus* (3), saint Augustin fait cette très juste remarque : *In corde suo, non in mente sua*.

IV. En parlant ainsi, nous ne voulons pas condamner d'une façon absolue l'usage des conférences, lesquelles, lorsqu'elles sont bien faites, peuvent être, elles aussi, en certains cas, très utiles et nécessaires, au milieu de tant d'erreurs répandues contre la religion. Mais on doit bannir absolument de la chaire ces pompeuses dissertations qui traitent des sujets plus spéculatifs que pratiques, plus profanes que religieux, plus faits pour l'apparat que pour produire des fruits, et qui seraient peut-être à leur place dans l'arène de la presse et dans les enceintes académiques, mais qui certainement ne conviennent pas au lieu saint.

Quant à ces conférences qui visent à défendre la religion des attaques de ses ennemis, elles sont de temps en temps nécessaires, mais c'est une charge qui n'est pas faite pour toutes les épaules ; elle est faite seulement pour les plus robustes. Et encore, ces puissants orateurs doivent, en cette matière, user d'une grande prudence ; il convient de ne faire des discours apologétiques, que lorsque, d'après les lieux, les temps et les auditoires, il en est véritablement besoin et qu'on peut en espérer un profit, ce dont les juges les plus compétents ne peuvent être évidemment que les Ordinaires ; il convient de les faire de manière que la démonstration ait ses profondes assises dans la doc-

(1) I^{er} Cor., XIII, 5.

(2) Matt., XV, 19.

(3) Ps., XIII, 1.